

Assemblée fédérale

La session a été close le 26 juin 1926. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe à la Feuille fédérale. Une session d'automne commencera le 27 septembre 1926.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 23 juin 1926.)

Le président de la République Française a accordé l'exequatur à M. Alfred Glinz, de St-Gall, nommé consul de Suisse à Saïgon pour l'Indochine française.

(Du 25 juin 1926.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes:

1. au canton des Grisons, 25% des frais de construction du dernier secteur du chemin alpestre Schuders-Alp Drusen (Hinter Tamut-Drusenalp), communes de Grüşch et de Schiers (devis: fr. 60,000; maximum: fr. 15,000);
2. au canton du Tessin:
 - a) fr. 32,500 pour frais de reboisement et de travaux de défense dans le bassin de réception du Cassone di Brè (devis: fr. 60,000);
 - b) 35% des frais de construction d'une conduite d'eau sui Monti « Anvedua e Marzanerio », commune d'Olivone (devis: fr. 5,500; maximum: fr. 1,925);
 - c) 40% des frais de construction d'un chemin d'Astano à Vezzano (devis: fr. 15,000; maximum: fr. 6,000);
3. au canton de Vaud, 25% des frais d'améliorations foncières « au Bochet », commune de Method (devis: fr. 430,000; maximum: fr. 107,500);
4. au canton du Valais, 20% des frais de construction du chemin forestier de Saas-Fee-Almagell, premier tronçon (devis: fr. 58,000; maximum: fr. 11,600).

NOMINATIONS

(Du 25 juin 1926.)

Département des finances et des douanes.

Administration des douanes.

Commis reviseur à la direction d'arrondissement des douanes à Genève: M. François Cornaz, de Cudrefin, jusqu'ici commis de première classe.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.06.1926
Date	
Data	
Seite	152-152
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 683

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.